Médicaments en Questions

Session 2020-2021 : inscrivez-vous dès maintenant !

La 7e session de *Médicaments en Questions* commence dès maintenant avec le *Test de Lecture* portant sur ce numéro 443 de septembre 2020. Inscriptions jusqu'au 31 octobre 2020.

Actualiser ses connaissances en continu est essentiel. La lecture régulière de la *revue Prescrire* permet d'acquérir des connaissances solides notamment sur les effets indésirables des médicaments. Pour les professionnels de santé qui souhaitent agir plus concrètement pour réduire les effets nocifs des médicaments, Prescrire propose le programme d'amélioration des pratiques professionnelles *Médicaments en Questions*.

Les activités pédagogiques du programme se déroulent en ligne, en sessions annuelles successives (de novembre à octobre de l'année suivante).

Actualiser et approfondir ses connaissances avec le Test de Lecture mensuel. *Médicaments en Questions* s'appuie sur la participation en ligne au *Test de Lecture mensuel Prescrire*. L'inscription au programme comprend l'inscription au *Test de Lecture*. Le premier questionnaire de la session sera publié en novembre 2020 et portera sur la lecture de ce numéro 443.

Analyser sa pratique professionnelle. Analyser sa pratique de façon méthodique au moyen de grilles de questions permet d'initier la réflexion. Ces questions concernent 2 types de situations :
– face à un patient ayant un trouble de santé vraisemblablement causé par un médicament ;
– face à un patient exposé aux risques d'un médicament qu'il est préférable d'écarter des soins (figurant dans le bilan annuel *Prescrire*).

Échanger avec d'autres professionnels de santé. Grâce à l'Atelier-forum en ligne, les participants échangent sur leur pratique avec des retours d'expérience. Ils partagent des informations et des documents. Ils réfléchissent ensemble à des pistes d'amélioration. Les regards croisés favorisent l'analyse et aident à la prise de recul.

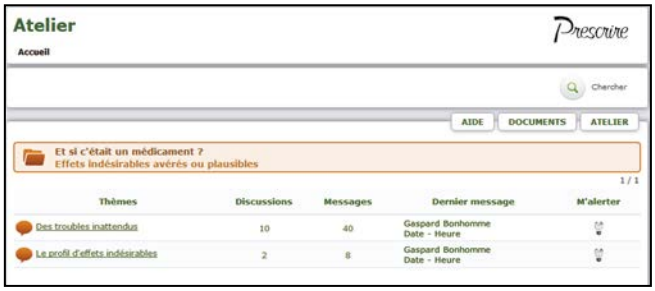

L'Atelier est organisé en thèmes, regroupant différentes discussions abordant le même sujet.

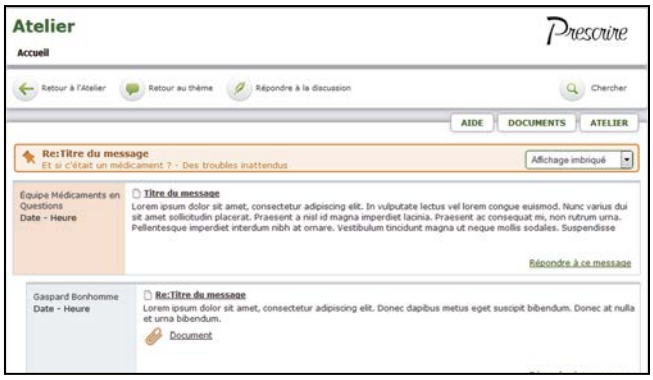

Chaque discussion permet la lecture et le dépôt de messages accompagnés ou non d'un document.

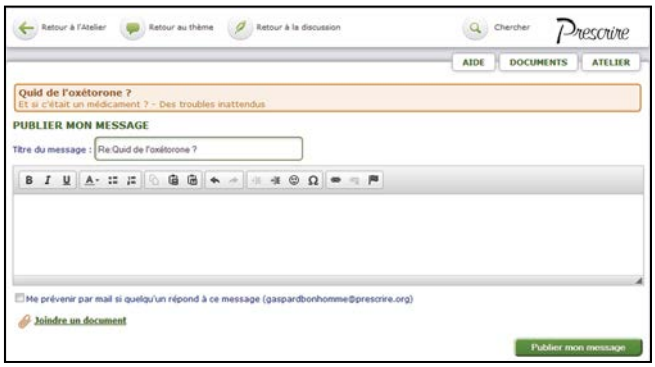

Notifier des effets indésirables au système public de pharmacovigilance. Les participants notifient au système public de pharmacovigilance les effets indésirables qu'ils ont observés. Ils contribuent ainsi à une meilleure connaissance collective des médicaments et à des soins plus sûrs.

Date limite d'inscription : 31 octobre 2020. La date limite d'inscription au programme débutant avec cette session 2020-2021 est fixée au 31 octobre 2020. Pour en savoir plus sur le programme et pour s'inscrire, lire la *Lettre aux Abonnés* brochée au centre de ce numéro ou consulter le site http://formations.prescrire.org.

©Prescrire

Téléchargé sur prescrire.org le 18/05/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement